

**Conseil exécutif de l'ACEP**  
**Compte rendu de la réunion du 27 juin 2012**  
**Bureau national de l'ACEP**  
**Salle de conférence**  
**17 h**

**Présences** : C. Poirier (président), D. Brackley, G. Brennan, J-L. Bourdages, R. Brockington, C. Creran, S. Gagnon, L. Haméon, A. Kurikshuk-Nemec, J. Marshall, S. Mullen, A. Picotte, G. Phillips, L. Whitmore, A. Wong, M. Zinck, R. Zwicker, J. Ouellette, D. Martin.

**Absences justifiées** : C. Danik, S. Menard.

### **1. Points aux fins d'approbation**

#### 1 a) Adoption de l'ordre du jour

- Déplacement de l'adoption du budget comme deuxième point de l'ordre du jour.
- Ajout d'un nouveau point : « 1 g) Approbation de la nomination d'un nouveau délégué ».

**Résolution** : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par A. Picotte d'adopter l'ordre du jour dans sa version modifiée. Résolution adoptée à l'unanimité.

#### 1 b) Adoption du budget

R. Brockington présente le budget au CEN. On demande que les années du budget soient ajoutées au document.

**Résolution** : Il est proposé par D. Brackley et appuyé par G. Phillips que l'adoption du budget soit recommandée aux membres. Résolution adoptée à l'unanimité.

#### 1 c) Compte rendu du huis clos du 30 mai 2012

**Déposé.**

#### 1 d) Compte rendu du 30 mai 2012

**Déposé.**

#### 1 e) Comité de la vérification

La nomination de Sean Maguire, Félix Meunier et Patrick Warner (non-votant) au Comité de la vérification est approuvée à l'unanimité.

C. Creran mentionne qu'elle connaît un membre intéressé et qu'elle lui demandera d'envoyer sa biographie au président. Il est convenu que la nomination du membre fera l'objet d'un vote par scrutin électronique.

#### 1 f) Séminaire du CNM

R. Brockington et C. Creran sont choisis pour participer au séminaire du CNM. La première remplaçante est A. Kurikshuk-Nemec et le deuxième D. Brackley.

#### 1 g) Approbation de la nomination d'un nouveau délégué

**Résolution** : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par M. Zinck d'approuver la nomination comme délégué de T. Jeans à Transports Canada.

## **2) Rapports**

### 2 a) Rapport du président

Le 31 mai dernier, le Comité des finances tenait sa deuxième réunion sur le budget de l'ACEP. Parti d'un déficit anticipé d'un peu plus de 2 millions de dollars, le comité a tout de même réussi à trouver environ 500 000 \$ en économies sur ses prévisions initiales. Voilà pourquoi vous avez eu à voter sur une hausse éventuelle de 15\$. Il est hors de question que l'ACEP agisse comme le gouvernement en place et se mette à couper dans les services offerts aux membres. Un meilleur équilibre entre nos revenus et nos dépenses doit se faire dans le respect de nos obligations.

D'ailleurs, lorsque nous rencontrons les membres dans les assemblées locales, ils semblent comprendre très clairement quelles doivent être nos priorités. Ceux qui nous demandent d'agir comme M. Harper ne sont qu'une minorité.

Parlant de rencontres avec les membres, les AGA se sont poursuivies, notamment à Ressources naturelles Canada, à Québec et à Montréal. Les questions des membres portent surtout sur le réaménagement des effectifs. Greg a aussi organisé une rencontre au cours de laquelle Greg, Riley et moi avons pu expliquer le projet de hausse des cotisations aux membres de Statistique Canada. La discussion a été très intéressante.

Autre rencontre intéressante, l'Assemblée générale extraordinaire sur la hausse des cotisations nous a permis d'entendre toutes sortes de points de vue. Il semble que la façon dont le projet a été présenté et le manque d'information sont au cœur de la campagne du non. Le vote ayant été reporté, nous pourrions donc mieux informer nos membres et les sections locales se sont engagées à favoriser l'adoption de la hausse.

Dans un tout autre ordre d'idées, la semaine dernière, Robyn Benson, présidente de l'Alliance de la fonction publique, Gary Corbett, président de l'Institut, Ron Cochrane, co-président du Conseil national mixte, et moi-même étions conférenciers invités à une rencontre appelée « Leaders' Forum » qui regroupait les sous-ministres et les responsables des ressources humaines des ministères et organismes fédéraux. Nous avons pu leur faire part de nos préoccupations relativement au réaménagement des effectifs qui est en cours.

Bien entendu, le programme d'échange de postes a été au centre de nos commentaires. Nous en avons profité pour parler des pratiques exemplaires mais aussi des ministères récalcitrants. Depuis, l'ACEP, comme l'Alliance et l'Institut, a déposé un grief de principe sur le non-respect du système d'échange de postes. Nous avons également déposé un autre grief de principe, cette fois sur le concours EC-8 et EC-7 à Ressources humaines et développement des compétences Canada. Les rencontres avec des parlementaires se poursuivent mais, avec la fin des travaux, nos efforts reprendront probablement en septembre.

J'ai assisté ce midi à un BBQ organisé par les trois principaux syndicats à Bibliothèque et Archives Canada. En proportion, les coupures sont plus importantes là-bas puisque non seulement les budgets sont réduits mais en plus, certaines fonctions disparaissent en raison de changements technologiques.

#### 2 b) Rapport du directeur général des politiques

C. Poirier informe le Conseil que C. Danik prépare actuellement le dossier de l'unité de négociation TR en vue de l'arbitrage et qu'il n'a pas eu le temps de préparer son rapport. Les membres du Conseil demandent que le rapport du mois leur soit envoyé même s'il ne doit pas arriver avant la mi-juillet.

#### 2 c) Rapport du directeur général des opérations

Les agents des relations de travail (ART) ont reçu de nouvelles affectations ministérielles-régionales le 15 juin. La nomination de Jake Baizana pour une période déterminée en tant qu'ART a été prolongée jusqu'à janvier 2013 et la nomination intérimaire d'Anita Bangiricenge comme ART a été reconduite jusqu'en septembre 2012.

#### Réaménagement des effectifs (RE)

Les demandes de renseignements des membres continuent de nous occuper, bien que le nombre de demandes ait diminué. La charge de travail accrue de tous les ART qu'entraînent leurs fonctions liées au RE, y compris les consultations syndicales-patronales, se maintient. Le nombre de demandes de renseignements devrait s'accroître au cours des semaines à venir en raison de la seconde vague d'avis de RE que nous prévoyons pour la fin de juin ou le début de juillet.

Du 23 mai au 20 juin, nous avons reçu 198 demandes de renseignements supplémentaires par courriel et au téléphone. Nous avons ouvert 358 dossiers de représentation relatifs au RE jusqu'à présent cette année.

### Vote concernant la hausse des cotisations

Conformément à la résolution adoptée par le CEN en mai, le Bureau national a déclenché le scrutin le 7 juin. *Un grand nombre de membres ont communiqué avec nous en raison des difficultés qu'ils avaient à voter et qui laissaient planer des doutes relativement à l'intégrité du processus de vote. Nous avons fait enquête sur ces problèmes et avons été en mesure de découvrir qu'ils provenaient du fournisseur du service de scrutin. Je peux vous affirmer sans hésitation que l'intégrité du processus de vote n'a jamais été en menacée.*

*Cependant, étant donné les erreurs de programmation de notre fournisseur et les inquiétudes exprimées par certains de nos membres au sujet de l'intégrité et de la perception d'intégrité du scrutin, nous avons consulté notre conseiller juridique, qui a recommandé l'annulation du scrutin par l'ACEP et sa reprise. Nous avons donc décidé, et informé nos membres en conséquence le 19 juin, que nous reprendrions le scrutin entre le 22 juin et le 13 juillet. Par suite de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 juin, le CEN a adopté une résolution qui reportait le scrutin à septembre et exigeait que des renseignements d'ordre financier supplémentaires soient soumis aux membres au préalable.*

Comme l'indiquait un des messages que nous avons envoyés aux membres, une fois le scrutin terminé, *InSite* remettra à l'ACEP une déclaration sous serment et par écrit qui confirmera l'intégrité de la totalité du processus de vote et certifiera que seuls les membres titulaires de l'ACEP ont été autorisés à voter, à raison d'une voix chacun.

### Les professionnels au service des Canadiens

Une rencontre d'une demi-journée aura lieu le 3 juillet entre les dirigeants des six agents de négociation qui participent à la coalition des PSC. Les objectifs consistent à fournir un rapport quasi final sur la campagne, à effectuer le bilan de la campagne et à discuter ensemble de l'avenir, le cas échéant, qu'ils entrevoient, eux et leurs organisations, pour la coalition des Professionnels au service des Canadiens.

### Causes devant les tribunaux

#### Boshra et l'ACEP (Cour fédérale d'appel)

La résolution de M. Boshra demandant à la Cour de surseoir à la poursuite, en ce qui concerne notre demande d'ordonnance pour outrage au tribunal, a été rejetée avec dépens (500 \$), le 15 juin 2012.

Dans une décision rendue le 18 juin 2012 concernant la demande de l'ACEP en vue de faire reconnaître M. Boshra coupable d'outrage au tribunal, M. le juge Beaudry a ordonné à M. Boshra de répondre à l'interrogatoire par écrit à l'appui d'une exécution. La Cour a également ordonné que : « [TRADUCTION] *s'il ne se conforme pas à l'ordonnance du juge Shore datée du 20 février 2012 et qu'il ne répond pas à l'interrogatoire par écrit à l'appui d'une exécution dans les 15 jours suivant la signification à personne de la présente ordonnance, Sameh Boshra soit saisi et livré à l'établissement correctionnel ou à l'établissement de détention le plus près et qu'il y soit admis et détenu pendant 30 jours ou jusqu'à ce qu'il se soit conformé totalement à l'ordonnance du juge Shore, à moins qu'il ne soit démontré à la satisfaction de la présente Cour que ladite ordonnance a été satisfaite avant l'expiration des 30 jours.* » La Cour a enjoint M. Boshra de payer les dépens à l'ACEP dans cette affaire, à savoir un montant de 2000 \$ dans les « dix (30) jours » (*sic*) suivants.

## Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP)

### Causes

#### C. Basic c. ACEP

Nous attendons de recevoir la décision de la CRTFP.

#### S. Boshra c. CAPE

En ce qui concerne le procès-verbal de l'audience de la CRTFP, nous attendons toujours la décision de la Commission.

### Rôle des audiences

Trois audiences sont prévues pour des causes de l'ACEP devant la CRTFP, de septembre 2012 à janvier 2013.

Ottawa	20 et 21 sept.	Lebeau (Discrim. – Droits de la personne) StatCan
Vancouver	27 au 30 nov.	Anderson (Énoncé des fonctions) Service Can
Ottawa	8 au 11 janv.	Desfossés (Discr. – Droits de la pers.) RHDCC

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour de l'audience. Le rôle des audiences de la CRTFP peut être consulté à l'adresse suivante :

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_f.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp)

[http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro\\_e.asp](http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp)

### 2 d) Comité des finances

Les états financiers de la période prenant fin le 30 avril sont examinés.

## 2 e) Comité des communications

Le dernier des articles promotionnels est arrivé et la plateforme de discussion est fonctionnelle.

## 2 f) Comité des Statuts et des Règlements

L'article 19 est examiné relativement au processus de révocation.

Les questions suivantes sont soulevées :

Quel est le critère ou la raison pour demander la révocation? La requête doit-elle contenir ce renseignement?

Est-ce que tous les membres votent sur la révocation?

La signature de 200 membres est nécessaire sur la requête ou un certain pourcentage – qu'en est-il des membres de la BdP?

Cette règle s'applique-t-elle aux sections locales?

Un conseiller juridique a-t-il examiné la question?

Demander une opinion juridique pour déterminer s'il convient ou s'il ne convient pas que seule l'unité de négociation vote sur la révocation.

Si l'enquête détermine que les motifs de la requête sont frivoles – une AGE a-t-elle lieu quand même?

Quels sont les paramètres juridiques – harcèlement, vol ou fraude, etc.?

Devrait-on tenir une AGE – l'expérience serait humiliante – devons-nous faire subir cette expérience à nos membres?

La personne accusée serait-elle autorisée à parler à l'AGE?

## **3) Affaires découlant du compte rendu**

### 3 a) Ce qui constitue le « huis clos »

Déposé.

### 3 b) Statistiques sur les cas

Déposé.

## **4) Questions de fond aux fins de discussion**

### a) Le vote sur la hausse des cotisations

Voici un résumé des commentaires et des demandes de renseignements entendus au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin

- A — fournir toute la documentation liée au budget
- B- fournir autant d'information que possible sur la location des bureaux
- C- créer un comité de travail sections locales-CEN pour étudier les options, les possibilités de rechange et le processus concernant la hausse des cotisations
- D- fournir aux membres une analyse comparative avec d'autres syndicats
- E- fournir aux membres des arguments pour et contre
- F- fournir des précisions sur toutes les options prises en considération ainsi que les pour et les contre de ces options
- G- tenir une autre AGE avant le scrutin électronique
- H- fournir un préavis avant le scrutin

#### b) Budget fédéral

Ce point ne soulève aucune question.

#### **c) Plainte contre la section locale n° 514**

Le CEN a reçu une plainte à l'encontre de la section locale n° 514 en vertu du Règlement 5.

C. Poirier demande des volontaires pour constituer un sous-comité de trois personnes chargées d'enquêter sur la plainte conformément au paragraphe 5.3 des Règlements.

D. Brackley, S. Gagnon et M. Zinck se portent volontaires pour former le sous-comité chargé d'enquêter sur la plainte. S. Mullen se porte volontaire comme remplaçant.

#### **5) Levée de la séance**

Il est proposé par R. Zwicker de lever la séance à 21 h 25.